



Manuel à destination des candidats au Concours **IMPACT Habitat 2011**

Parce que toutes les bonnes idées méritent de réaliser leur plein potentiel !

Sommaire

Le concours en bref	2
La thématique du concours.....	2
Les objectifs du concours.....	3
Le déroulé et les étapes du concours	3
Les organisations candidates : qui peut et comment participer ?.....	3
Les critères de sélection	4
Les apports pour les organisations sélectionnées	4
Annexe : Structure d'un Business Plan à vocation sociale	6

Ashoka (Inscriptions concours IMPACT Habitat 2011)

La Ruche
84 Quai de Jemmapes 75010 Paris France
inscription@concours-impact.fr
www.concours-impact.fr
www.ashoka.fr
+33 1.48.03.92.30

Vous avez décidé de vous engager en mettant votre talent et votre énergie dans un projet à vocation sociale dans le domaine de l'habitat social, solidaire et durable ?

Vous avez déjà débuté votre activité mais vous vous posez certaines questions :

- *Comment pérenniser votre activité et renforcer son impact social et sociétal ?*
- *Comment développer votre projet sans perdre la qualité des services rendus ?*
- *Comment diversifier vos sources de revenus ?*

LE CONCOURS IMPACT EST FAIT POUR VOUS !

Ashoka, en partenariat avec le **Crédit Foncier** et des partenaires académiques, a conçu ce concours pour vous permettre de trouver des solutions !

Vous trouverez ci-dessous toutes les modalités de ce concours (inscription, sélection, apports pour les participants...)

Bonne chance à tous,

L'équipe d'Ashoka

Le CONCOURS en BREF

Sous la forme d'un appel à projets, le Concours IMPACT Habitat 2011 récompense des **initiatives d'entrepreneuriat social dans le domaine de l'habitat social, solidaire et durable**.

Les 10 à 15 équipes sélectionnées bénéficieront d'une **formation professionnelle et d'un accompagnement personnalisé** pour structurer leur modèle de développement et garantir leur pérennité grâce à la construction d'un **business plan à vocation sociale**.

A l'issue de cette période de formation et d'accompagnement, un gagnant est désigné parmi tous les projets. Il reçoit un **prix d'une valeur de 10.000 €**.

Le concours se déroule au **premier semestre 2011** et s'ouvre le **1^{er} décembre 2010**.

La THEMATIQUE du CONCOURS

Le concours IMPACT Habitat 2011 s'adresse uniquement aux porteurs de projet dans le domaine de **l'habitat social, solidaire et durable** qui recouvre aussi bien :

- **L'environnement** (amélioration de la qualité thermique des logements, du cadre de vie et du confort des occupants,...)
- Le **social** (mixité sociale et générationnelle, accès et maintien dans le logement de tous, accompagnement dans le parcours résidentiel, construction /réhabilitation/ rénovation de logements sociaux mais aussi création de lien social dans les quartiers, engagement communautaire, ...)
- **L'économie locale** (création d'emploi, réinsertion professionnelle dans le secteur de l'Habitat,...)

Les OBJECTIFS du CONCOURS

Le concours IMPACT Habitat 2011 a pour objectif **d'identifier, de structurer et d'accompagner le développement** d'organisations qui ont un **projet sociétal innovant dans le champ de l'habitat social, solidaire et durable**.

Ce concours permet aux 10 à 15 organisations sélectionnées de **suivre des séminaires de formation** afin :

1. de structurer leur modèle de développement, de construire un modèle économique pérenne et d'acquérir la méthodologie de « Business Plan à vocation sociale » pour les aider à planifier et mettre en oeuvre leurs stratégies ;
2. d'enrichir leur projet avec l'expertise de professionnels et d'autres projets dans le même domaine ;
3. de travailler sur l'évaluation de leur impact social ;
4. de compiler des bonnes pratiques notamment en termes de modèle de développement et d'idées de mobilisation de ressources qui pourront être répliquées par d'autres organisations, à travers la diffusion d'études de cas.

Ce **concours de formation** permet par ailleurs de partager les bonnes pratiques avec l'ensemble du secteur, sur la thématique du logement social, solidaire et durable.

Le DEROULE et les ETAPES du CONCOURS

Dans le cadre du **concours IMPACT Habitat 2011**, les **organisations qui suivront la formation sont sélectionnées à l'issue d'un appel à projets**. Les candidats doivent remplir un formulaire d'inscription portant à la fois sur le profil de leur organisation, la mission sociale et l'impact du projet, la stratégie de développement, la mobilisation des ressources et l'implication des citoyens. Les candidatures retenues sont ensuite suivies d'un entretien. Les porteurs de projet sélectionnés bénéficient d'une formation et d'un accompagnement.

Le concours IMPACT Habitat 2011 comporte, par ordre chronologique, les étapes suivantes entre le mois de décembre 2010 et le mois de juin 2011 (Calendrier indicatif non contractuel):

- ✓ Étape 1 : Diffusion de l'appel à projets et réception des candidatures (01/12/10-20/01/11)
- ✓ Étape 2 : Présélection des dossiers (21/01-07/02/2011)
- ✓ Étape 3 : Sélection des porteurs de projets à l'issue d'entretiens avec l'ensemble des présélectionnés (7-11/02/2011)
- ✓ Étape 4 : Formation des porteurs de projet sélectionnés (trois séminaires de trois jours espacés de trois semaines chacun de Mars à Mai)
- ✓ Étape 5 : Sélection et remise du prix au lauréat (17/06/2011)

Les ORGANISATIONS CANDIDATES : QUI PEUT et COMMENT PARTICIPER ?

Toutes les organisations à vocation sociale et à but non lucratif qui ont **plus d'un an d'activité** et un siège social localisé en **France**, agissant dans le domaine de l'habitat social, solidaire et durable.

Ne peuvent participer : les entreprises à but lucratif, les organismes gouvernementaux, les fondations d'entreprises et les organisations dont le siège se situerait en dehors de la France.

Vous pouvez vous inscrire en ligne du **1er Décembre 2010 au 20 Janvier 2011** sur le site www.concours-impact.fr.

Les organisations retenues dans le cadre de la présélection sur dossier seront conviées à **un entretien à Paris au mois de février** (semaine du 7 au 11 Février 2011).

Les CRITERES de SELECTION

Afin que toutes les organisations candidates soient évaluées sur un pied d'égalité, il vous est demandé de bien vouloir respecter le nombre maximum de caractères et de répondre à l'ensemble des questions.

Pour sélectionner les 10 à 15 organisations qui bénéficieront de la formation, les projets seront évalués sur la base de 4 critères :

1. Impact sociétal du projet
2. Faisabilité de la stratégie de développement
3. Créativité dans la mobilisation des ressources humaines et financières
4. Motivation des équipes pour participer

Les APPORTS pour les ORGANISATIONS SELECTIONNEES

Les équipes sélectionnées auront l'opportunité de **participer à trois cycles de formation entre les mois de mars et mai 2011**. Elles seront accompagnées tout au long de l'élaboration de leur business plan à vocation sociale et recevront une série d'outils documentaires.

Le **concours de formation** permet par ailleurs de partager les bonnes pratiques avec l'ensemble du secteur de l'habitat social, solidaire et durable et d'établir des liens dans la durée avec les partenaires du concours.

L'ensemble du processus de formation se déroulera en **région parisienne**.

N'hésitez pas à contacter l'équipe d'Ashoka pour avoir le détail du programme.

A l'issue de cette période de formation et d'accompagnement, un gagnant sera désigné parmi tous les projets (**Grand Prix IMPACT Habitat 2011**). Il reçoit un **prix d'une valeur de 10.000 €** et bénéficie d'un **suivi** personnalisé pendant un an.

Participer au concours Impact Habitat 2011, c'est donc l'opportunité de :

- Elaborer un plan de développement en incluant une réflexion sur votre modèle économique et sur la mesure de son impact social
- Constuire un outil de planification dans le langage de potentiels partenaires financiers
- Recevoir un appui professionnel (Crédit Foncier et partenaires d'Ashoka)
- Rencontrer des partenaires potentiels
- Partager des bonnes pratiques avec d'autres Entrepreneurs Sociaux et d'autres organisations du secteur.

Annexe : Structure d'un Business Plan à vocation sociale

Prendre le temps de réfléchir au long terme lorsqu'on est pris dans la gestion de son organisation au quotidien n'est pas chose aisée. Il faut pourtant s'assurer que la stratégie de développement soit cohérente avec la mission, les objectifs, et les principes fixés au départ afin d'avoir l'impact social attendu et ce sans perdre de vue la pérennité et la viabilité économique du projet.

Le business plan est l'outil idéal pour appréhender toutes ces dimensions

Pour information, voici les différentes parties d'un Business Plan à vocation sociale que les équipes sélectionnées élaboreront tout au long des sessions de formation.

Executive Summary	Le projet, sa stratégie de mise en oeuvre et de financement en deux à cinq pages maxi.
Charte du projet	Document court (une page ou deux), présentant la vision, la mission, les objectifs, et les principes d'action
Analyse d'opportunité	Document de 5 à 10 pages comprenant une étude de marché + des fiches de synthèse sur des solutions/projets proches (au moins 3)
Stratégie de mise en oeuvre	>Plan de production / explication des modalités d'intervention >Plan marketing : circuit de distribution, « prix » des différents produits / différentes actions, plan de communication >Gouvernance : structure juridique choisie, différentes instances politiques en présence, rôles et pouvoirs de chacune >Organisation / RH : organigramme de l'organisation, profil des principaux postes, et politique de rémunération + présentation du porteur de projet et de l'équipe de lancement. >Synthèse du modèle économique
Plan opérationnel + prévisions financières	>Plan d'action à 3 ans + détail à 1 an >Budgets prévisionnels sur 3 ans >Plan de trésorerie sur 1 an
Évaluation et mesure de l'impact social	Méthodologie et indicateurs d'évaluation et de mesure de l'impact social

Si votre organisation est sélectionnée, l'élaboration de votre **Business Plan à vocation sociale** vous permettra ainsi :

1. D'analyser la plus-value sociale attendue de votre projet avec précision et de le structurer de manière claire et lisible ;
2. De poser les conditions à respecter pour que votre projet soit viable économiquement, y compris pour les projets positionnés sur le secteur non marchand ;
3. De réfléchir aux différentes stratégies de développement possible ;
4. D'identifier avec précision les alternatives qui se présentent à vous dans chaque domaine (gouvernance, RH, processus de mises en oeuvre, communication, etc.), et de faire les meilleurs choix ;
5. D'anticiper les obstacles à surmonter et de trouver les moyens de les surmonter.